

BULLETIN TECHNIQUE VITICULTURE BIO



N°14 / 25 juin 2024

Dicton de la semaine:

Lorsqu'en juin on voit sa fin, Saint Martial (30 juin) souvent lave son chemin

L'Essentiel

Réglementation	Dates collecte EVPP, PPNU, EVPOH.
Météo	Risque d'orage dès jeudi matin et jusqu'en fin de semaine.
Phénologie	La croissance est toujours active. Grains de plomb à baies taille de pois, les baies grossissent rapidement, coulure et millerandage observés.
Mildiou	En attente des symptômes probables sur feuilles et grappes suite aux épisodes pluvieux de la semaine dernière, la végétation doit avoir une protection sans faille sous les orages de cette semaine.
Black-Rot / Oïdium	Pas de nouveaux symptômes sur feuilles ou sur grappes, la végétation doit avoir une protection sans faille.
Vers de Grappe	Début de vol de G2 probable sur Saillans, Yvrac, changez vos plaques et capsules si ce n'est déjà fait.
BSV Vigne Nord Aquitaine	BSV N-A - Vigne Nord Aquitaine – n°12 du 18 juin .Vous pouvez le retrouver sur le site : Nord-Aquitaine - Chambre d'agriculture Nouvelle-Aquitaine (chambres-agriculture.fr)

Informations réglementaires

🔗 Agenda 2024 des différentes collectes

EVPP (Emballages Vides de Produits Phytosanitaires) : 3 collectes du 21 au 24 mai, du 1 au 5 juillet et du 2 au 6 septembre.

PPNU (Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables) et **EPI-U** (Equipements de Protection Individuelle Usagés) : les 6 et 7 novembre.

EVPOH (Emballages Vides de Produits Œnologiques et d'Hygiène) : du 2 au 6 décembre.

Télécharger le calendrier de collectes.

La Météo

🔗 Bilan des 7 derniers jours :

Date	St Pierre de Mons		Saillans		Puisseguin		Soulignac		St Sulpice de Faleyrens		St Emilion Village		Néac		St Magne de Castillon	
	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm
mardi 18 juin 2024	22,32	0	22,84	0	22,4	0	22,17	0	22,9	0	22,82	0	22,8	0	22,88	0
mercredi 19 juin 2024	20,59	8,89	20,45	34,35	20,57	3,24	20,19	7,3	20,9	6,16	20,6	6,35	20,54	30,2	21,31	6,86
jeudi 20 juin 2024	17,03	4,57	17,49	14,16	17,31	1,52	16,74	25,46	17,5	16,45	17,36	4,25	17,49	3,56	17,57	1,52
vendredi 21 juin 2024	17,82	1,52	17,85	8,57	17,56	10,1	17,13	11,56	17,9	32,2	17,54	28,8	17,69	17,7	17,96	11,2
samedi 22 juin 2024	15,89	7,11	16	6,1	15,38	7,62	15,37	3,56	16,2	4,06	15,83	5,97	16,02	5,08	15,88	8,89
dimanche 23 juin 2024	18,08	0	18,02	0	17,42	0	17,72	0	17,9	0,51	18,57	0	18,17	0,51	18	0
lundi 24 juin 2024	20,67	0	20,52	0	20,6	0	21,2	0	20,9	0	21,5	0	20,53	0	20,79	0
Cumul de pluie des 7 derniers jours		22,09		63,18		22,48		47,88		59,38		45,3		57,1		28,5

Les épisodes orageux de la semaine dernière ont entraîné des cumuls de pluies très disparates, certains secteurs ont un cumul de pluies aux alentours de 20 mm alors que d'autres ont dépassé les 50 à 60 mm (voir plus de 80 mm à La Sauve).

Et un épisode de grêle très violent le 19 juin a touché des secteurs peu habitués à ces aléas climatiques : Lalande de Pomerol, Les Artigues de Lussac, Lussac, une partie de Pomerol côté Lalande, Libourne, Saillans, St Michel de Fronsac. Tout comme le Nord Médoc et certains secteurs du Sud Gironde.

Les dégâts vont de quelques impacts sur rameaux, feuilles et baies jusqu'à la destruction à 100% de la végétation.

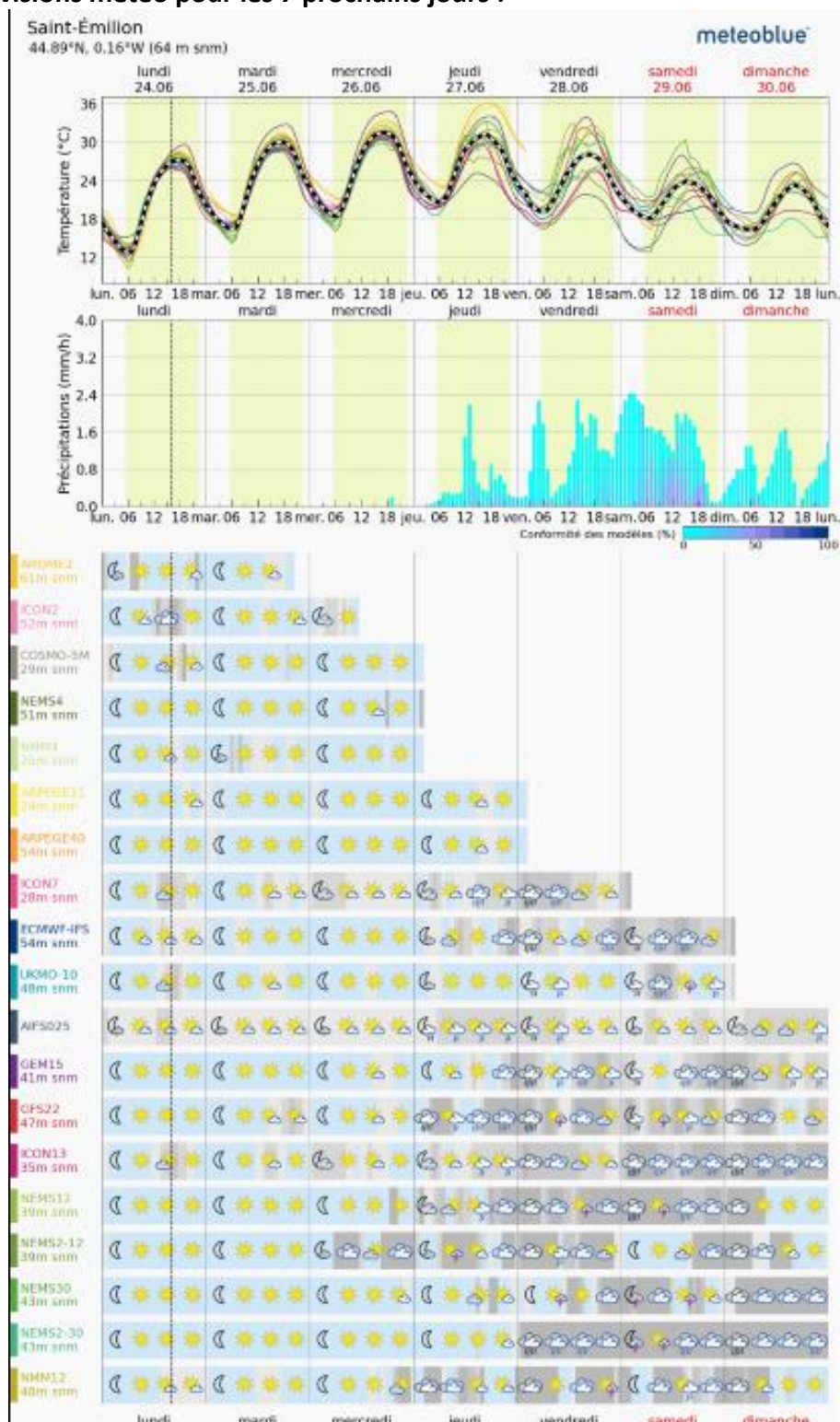


Pour rappel :

- ✓ Il n'y a pas de produit « cicatrisant » pour le végétal, la meilleure option étant d'avoir un temps sec et chaud pour sécher les dégâts.
- ✓ Dans la majorité des cas il a beaucoup plu pendant cet épisode, sur les parcelles ayant conservé de la végétation, il faut veiller à une protection soignée contre les différentes maladies.
- ✓ Lorsque la végétation a été détruite, n'hésitez pas à nous contacter pour évaluer les options d'interventions sur le végétal.















Vous pouvez également nous rejoindre à notre visio de demain mercredi 26 juin 13h où nous ferons un focus sur la retaille avec le témoignage d'un viticulteur. Lien pour s'inscrire dans le corps du mail.

🌀 Prévisions météo pour les 7 prochains jours :



Dégradation orageuse prévue pour cette fin de semaine (de jeudi à samedi) après une forte remontée des températures sur toute la semaine.

Le Calendrier Lunaire

	Mercredi 26 juin	Jeudi 27 juin	Vendredi 28 juin	Samedi 29 juin	Dimanche 30 juin	Lundi 1 juillet	Mardi 2 juillet
Phase de lune	 Lune montante	PERIGEE LUNAIRE  Lune montante	 Dernier quartier	NŒUD ASCENDANT  Lune montante	 Lune montante	 Lune montante	 Lune montante
Influence	 Fleur	 Fleur	 Fleur/Feuille	 Feuille	 Feuille/Fruit	 Fruit	 Fruit/Racine

Nœud ascendant : La lune est de mauvaise influence. Les expériences démontrent qu'il y a perturbation lors des Nœuds. Ce sont des moments plus ou moins négatifs pour travailler le sol, semer, récolter etc...

Périgée lunaire : Quand elle est au périgée, elle exerce une attraction beaucoup plus forte, qui provoque l'étiollement des jeunes semis. Les plantes sont fragilisées et demeurent moins robustes.

La lune montante : c'est la période de sève montante. Les plantes s'emplissent de forces et croissent. Période de semis, période de récolte. En cave, soutirage en vue de prolonger l'élevage.

Jours Racines : Période où la lune influe sur le système racinaire des végétaux.

Jours Fleurs : Période où la lune influe sur les végétaux à fleurs et légumes-fleurs.

Jours Feuilles : Période où la lune influe sur les feuilles.

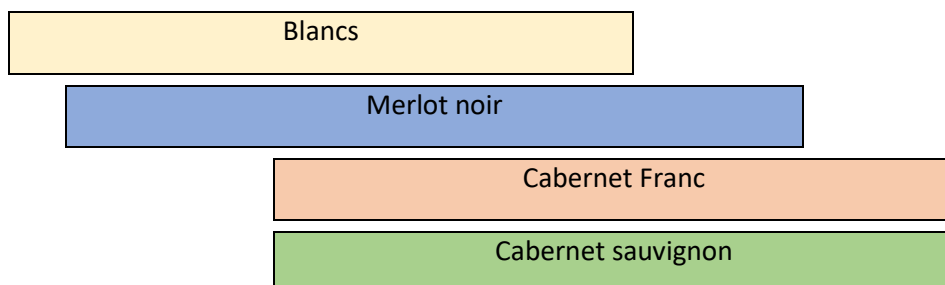
Jours fruits : Période où la lune influe sur la stimulation des fruits et des graines.

Phénologie – Etat du vignoble

Phénologie

Les baies grossissent vite, la nouaison est hétérogène, entre les parcelles et sur un même pied, voire une même grappe. La coulure et le millerandage sont bien présents cette année.

				
Stade J 27 Nouaison	Stade J 29 Grain de Plomb	Stade K 31 Baies à taille de Pois	Stade K 32 Avant fermeture	Stade L 33 Fermeture de la grappe



Etat du vignoble

Les pluies de la semaine dernière ont réactivé les mouillères, la rosée est importante tous les matins, des parcelles travaillées peuvent être inaccessibles, le ressuyage est en cours.

🌀 Travaux au vignoble :

Les levages et relevages sont en cours, ils sont problématiques sur les zones grêlées nécessitant plus de temps d'exécution, au vu des impacts importants sur rameaux, les rendant très fragiles.

Eviter que les rameaux ne soient au sol et ne reçoivent pas de protection, un levage de ces rameaux contaminés peut être préjudiciable pour tous les organes verts autour, mieux vaut les supprimer.

Les écimages, rognages débutent et permettent de supprimer des jeunes feuilles et/ou abaisser la hauteur de feuillage pour une application et efficacité optimales lors des traitements.

Pour rappel : Les pampres présents sur des pieds déjà épamprés comme les entre-cœurs sont source d'inoculum de maladie en particulier le mildiou proche des grappes. Leur suppression peut permettre une ventilation de la zone des grappes, une meilleure pénétration de la pulvérisation et une réduction de l'inoculum contaminant en cas de pluies et de rosées.

Les adventices qui repoussent, restent encore un obstacle à une bonne répartition de la pulvérisation dans certaines parcelles, ils limitent la ventilation des pieds et maintiennent un micro-climat humide au niveau des souches (favorables aux maladies cryptogamiques de la vigne).

Les travaux mécaniques du sol sous le cavaillon ou dans les fonds sont en cours, **attention à pratiquer un travail de sol où la protection phytosanitaire est en place et active, pour éviter toute contamination par projection de terre.**

La tonte des fonds et des abords sont en cours, il sont à privilégier en période de floraison du couvert végétal, pour éviter la présence d'insectes pollinisateurs, **même remarque que pour le travail du sol.**

Attention : veillez à garder un fond permettant au pulvérisateur de passer sans problème.

✓ **Chlorose ferrique :**

Nous observons toujours sur sol calcaire des chloroses ferriques sur jeunes feuilles, favorisées par les conditions climatiques actuelles qui permettent une pousse rapide très demandeuse de fer non disponible dans ce type de sol.



☞ **Esca/BDA :**

Les symptômes d'Esca/BDA se multiplient au vignoble.



↪ Effeuillements :

Avec le stade petit pois atteint, les effeuillages manuels et mécaniques peuvent débuter.

Pour rappel : l'effeuillage doit être réalisé du côté soleil levant (côté le moins exposé au soleil l'après-midi) tout en gardant bien la feuille « casquette » qui protège les grappes (des températures proches de 30 degrés sont attendues ce milieu de semaine).

Les maladies

Bonnes pratiques de pulvérisation

↪ Méthode CEPP :

2019-057 : Réduire l'utilisation de produits phytopharmaceutiques en faisant régler son pulvérisateur.

↪ Rappel réglementaire

- ✓ il est interdit d'effectuer un traitement lorsque le vent est supérieur à 19 km/h.
- ✓ N'oubliez pas le port des EPI : lors de la manipulation des produits, de la préparation des bouillies, du traitement et du nettoyage du matériel.
- ✓ **Contrôle obligatoire du pulvérisateur :** pour rappel, depuis janvier 2021 le contrôle des pulvérisateurs doit être effectué tous les 3 ans (à partir de 5 ans pour un pulvérisateur neuf). [Contrôle pulvérisateur - Crodip](#)

Utilisations des produits phytosanitaires

- ✓ **Nombre maximum d'application pour chaque spécialité commerciale :** celui-ci est indiqué sur l'AMM.
- ✓ Certaines spécialités commerciales ont également une cadence de renouvellement minimum à respecter (également indiquée dans l'AMM).
- ✓ **ZNT eau :** rappel, elles sont de 5, 20 ou 50 m, et visent à éviter les contaminations directes des cours d'eau. Elle est réductible en respectant les 3 conditions suivantes :
 - Présence d'un dispositif végétalisé d'au moins 5 m de large,
 - Utilisation du matériel et des buses antidérive dont la liste est régulièrement mise à jour et disponible sur le site suivant : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-689>
 - Enregistrement des applications effectuées sur la parcelle.
- ✓ **DVP : dispositif végétalisé permanent :** il vise à éviter les contaminations directes par ruissellement des cours d'eau mais ne concerne pas toutes les spécialités commerciales. La distance est de 5 ou 20 m, elle n'est pas réductible et devient permanente sur la parcelle dès l'utilisation d'un produit avec une DVP.
- ✓ **Qualité de l'application :** il ne faut pas oublier de traiter les deux faces des rangs de bordure, des rangs courts mais aussi penser à bien démarrer la pulvérisation sur les pieds de bout.
- ✓ **Il est important de traiter sur un feuillage sec. Et pour rappel, le temps de séchage du traitement est de 1h30 à 2h.**
- ✓ Dans la mesure du possible, il faut alterner les fonds de passage et l'ordre de traitement des parcelles.
- ✓ **Attention, le volume de la végétation est presque à son maximum, à contenir par les rognages, le volume de bouillie doit suivre, avec 180 à 200 l/ha habituellement à cette période.**

Mildiou

🔗 Le point

Il y a très peu de nouveaux symptômes sur feuilles comme sur grappes sur notre réseau cette semaine. Les symptômes présents ont tendance à sporuler avec les pluies et l'humidité ambiante et la remontée des températures.

Sur les secteurs les plus arrosés la semaine dernière, des parcelles ont pu se trouver en défaut de protection avec les forts cumuls enregistrés et l'hygrométrie élevée notamment samedi, les symptômes sur feuilles et grappes ne seront pas visibles avant la fin de cette semaine, début de semaine prochaine.



Rot gris qui sporule

🔗 Le conseil

Nous sommes encore sur un stade de sensibilité important des baies, c'est d'autant plus vrai que l'on remarque des grappes avec du millerandage ou des baies en retard (floraison hétérogène). Ces grappes vont donc rester plus longtemps sensibles au mildiou. **L'ensemble des parcelles doit donc avoir une protection efficace en permanence et notamment à l'approche d'un évènement orageux.**

- Cumul de pluie supérieur à 20-25 mm (lessivage de la protection en place), **grossissement des baies et lessivage des applications de la semaine dernière. Risque de lessivage sous les pluies orageuses dès jeudi.**
- et/ou pousse importante de la végétation (présence de nouvelles feuilles non protégées), **pousse active, grossissement des baies.**
- et pluies annoncées ou périodes importantes d'humectation. **Pluies orageuses annoncées dès jeudi. Si la protection est lessivée au cours des prochains jours et de nouvelles pluies annoncées, il faudra renouveler rapidement la protection.**
- **Mesures prophylactiques : évitez au maximum de toucher aux sols (ne pas tondre ou travailler sous le rang ou dans l'inter rang) si la végétation ne dispose pas d'une protection mildiou effective.**

Dose de cuivre à employer :

La dose conseillée est de 350 à 400 g de Cu/ha (dose réellement appliquée à l'hectare).

🔗 Les produits utilisables / liste non exhaustive :

- ✓ **Bouillie Bordelaise RSR Disperss** (sulfate de cuivre) à la dose de **2 kg/ha**, ZNT eau 5 m, DRE 24 h, DSR 0 m, DAR 14 jours, 5 applications max. Dose réellement appliquée à l'hectare.
- ✓ **Champ Flo Ampli** (hydroxyde de cuivre) à la dose de **1,11 l/ha**, ZNT eau 5 m, DRE 24 h, DSR 0 m, DAR 21 jours, 12 applications max. Dose réellement appliquée à l'hectare.

Rappel : dans le choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE1 :

SPE1 : « **pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 kg de Cu métal/Ha.** ».

Les quantités de cuivre utilisables sont de 4 kg/ha/an, avec une possibilité de lissage (utilisation de plus de 4 kg/ha - sans dépasser 6 kg/ha- en cas de forte pression, la moyenne annuelle jusqu'en 2025 ne devant pas dépasser 4 kg/ha). L'utilisation d'une seule spécialité portant cette mention empêche donc le lissage des quantités de cuivre apportées à l'ha par an.

🔗 L'alternative

- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...).
- ✓ Epamprages du pied et de la tête.
- ✓ Premier levage / Relevage.
- ✓ Ecimage.
- ✓ Effeuilage coté levant en gardant la feuille casquette.

🔗 Méthode CEPP :

2020-007 : Lutter contre des maladies fongiques au moyen d'un stimulateur de défense des plantes [Biocontrôle].

2017-016 : Accompagner l'exploitant agricole pour le déclenchement des traitements anti-mildiou sur vigne au moyen d'un OAD de prévision et de conseil tracé à la parcelle.

Black-Rot

🔗 Le point

Il n'y a pas de nouvelles taches sur feuilles et pour l'instant pas de symptômes sur grappes.

🔗 Le conseil

Lors de la protection contre les autres maladies mildiou/oidium, il faut profiter de la synergie entre le cuivre et le soufre.

🔗 L'alternative

La prophylaxie est la première mesure à mettre en place :

- L'élimination des organes porteurs de la forme de conservation du champignon est indispensable : baies et rafles momifiées, sarments (ceux-ci ont dû être brûlés, enfouis et pas seulement broyés).
- La limitation de la vigueur des parcelles est un élément important pour freiner l'expression du champignon, comme c'est le cas pour chaque maladie.
- La proximité d'une vigne abandonnée est un facteur particulièrement favorisant de la contamination. Ces parcelles doivent être signalées et arrachées (dans la mesure du possible...).

Oïdium

🔗 Le point :

Les conditions actuelles restent favorables à l'installation de la maladie sur les grappes.
Aucun symptôme n'est observé sur notre réseau.

🔗 Le Conseil :

Les parcelles doivent impérativement être protégées pendant cette période de nouaison, très sensible à la maladie.

Exemple (liste non exhaustive) :

Microthiol Special Disperss, ou Citrothiol DG, ou Amode DF, ou Thiovit Jet microbilles, ou Azupec 80 GD
(ZNT eau = 5m- DRE 12h – DSR 0 m pour l'ensemble de ces produits, nombre d'applications max : 8).
pour une dose de 4 kg/ha.

🔗 L'alternative

Les moyens prophylactiques peuvent être mis en place :

- Réalisation des travaux en vert : épamprage de la tête et du pied.
- Premier levage et relevage.
- Entretien du sol (élimination de l'herbe générant de l'humidité).
- Échardages, effeuillage coté levant en gardant la feuille casquette.
- Rognage.

🔗 Méthode CEPP :

2021-008 : Lutter contre divers bioagresseurs au moyen d'un produit de biocontrôle à base de soufre.

Botrytis

Le champignon profite de conditions optimales pour lui et s'installe sur les débris végétaux, notamment les fleurs avortées, les capuchons floraux, les débris de feuilles... Son installation est facilitée sur les parcelles qui ont subi la grêle.

Pour rappel, la prophylaxie est la meilleure méthode à mettre en place contre ce champignon.



☞ L'alternative

- ✓ Les épamprages du pied,
- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...).
- ✓ **Levages soignés** pour limiter les entassements de végétation.
- ✓ **Sur les parcelles avec une vigueur importante et présentant des entassements de grappes, un effeuillage léger** côté soleil levant en gardant une feuille « casquette » permettra de favoriser l'aération de la zone des grappes. Un échardage est également possible en fonction de la vigueur de la parcelle. En dernier lieu, il sera peut-être nécessaire de procéder à la suppression des entassements de grappes.
- ✓ **Possibilité de réaliser un traitement avec un fongicide naturel à base de produits d'origine végétale :**
 - Armcarb** (Hydrogéné carbonate de potassium) à la dose de 3 à 5 kg/ha, ZNT eau 5 m, DSR 0 m, DRE 12h, DAR 1 jour, **8 applications max.**
 - Vitisan** (Hydrogéné carbonate de potassium) à la dose de 4 à 6 kg/ha, ZNT eau 5 m, DSR 10 m incompressibles, DRE 12h, DAR 1 jour, **6 applications max.**

Les Ravageurs

Vers de grappe

En attente du début de vol de la deuxième génération, quelques prises sporadiques ont eu lieu en ce début de semaine, à confirmer sur Saillans et Yvrac.

Rappel : ce traitement doit être localisé sur la zone des grappes, traitement face par face, sans modulation de la dose (la dose indiquée est la dose réellement appliquée à l'hectare sur la zone des grappes).

Attention aux spécialités commerciales qui ont la mention SPE8, il est également obligatoire de faucher les enherbements en fleur, avant l'application du produit de lutte.



Début de vol

J0



Début des pontes

J2

J6



Ecllosion et pénétration dans la baie

J13



Stade balladeur

↑ **J+10 jours : action larvicide stricte,**
-bacillus thuringiensis
-spinosad.

☞ **Méthode CEPP :**

2024-009 : Lutter contre les tordeuses en vigne au moyen de diffuseurs de phéromones pour la confusion sexuelle

Cicadelle Verte :

On observe surtout la présence d'adultes. Quelques grillures sont toujours visibles sur cépage sensible comme le Malbec.

N'hésitez pas à mettre en place les méthodes alternatives pour perturber la deuxième génération et baisser la pression sur le végétal.

Méthode alternative/ CEPP : [2021-085](#) : Lutter contre les insectes piqueurs au moyen d'une poudre minérale classée barrière physique.

Afin de limiter les populations de ce ravageur, et notamment quand vous avez eu une pression importante en 2020 et 2021, vous pouvez utiliser le kaolin calciné afin de maintenir les populations à un niveau faible (en dessous de 10% de larves). Le kaolin peut être appliqué avec le traitement de couverture habituel.

Sokalciarbo/Baïkal (Kaolin calciné) à la dose de 5 kg/ha en pleine végétation (nous vous déconseillons de dépasser 7 kg/ha), DRE 12 h, DSR 0 m, ZNT eau 5 m, DAR 15 jours, **4 applications max**, cadence de renouvellement minimum 7 jours.

Ces applications sont à renouveler tant que les populations se situent au-dessus de 10%, et jusqu'à ce que la vigne présente un feuillage bien blanchi (le but étant de perturber la période de ponte de l'adulte cicadelle verte).

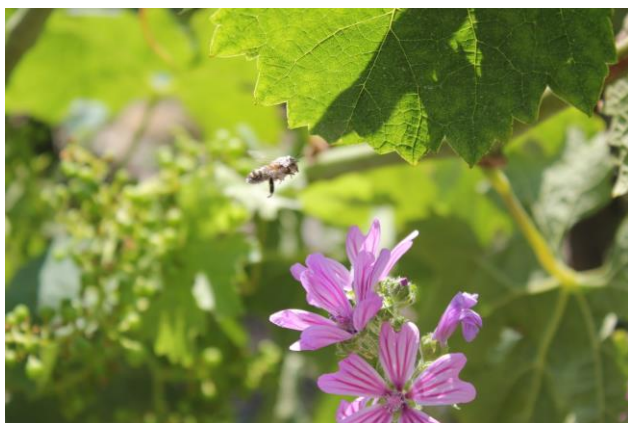
Quelques recommandations pour l'usage du kaolin (limitation des risques de colmatage, préservation des buses et pompes de l'effet abrasif lié à l'usage du kaolin) :

- utiliser un pastillage adapté : préférer des pastilles à 10/10ième avec une pression de 1 bar (plutôt que des pastilles à 8/10ième avec une pression de 3 bars),
- « diluer » préalablement le kaolin dans une baste ou dans un grand contenant, puis incorporer dans la cuve du pulvé (quand celle-ci est quasiment pleine d'eau) en maintenant une agitation constante,
- conserver l'agitation en marche tant que la cuve n'est pas vide !

Cicadelle de la Flavescence :

Des larves sont toujours observées sur secteurs qui ne sont pas en zone de traitement obligatoire.

Les plantes bio-indicatrices : La Mauve Sylvestre, *Malva sylvestris*



Physiologie : La mauve sylvestre est une plante vivace herbacée qui peut atteindre 1,5 m. Ses feuilles ont de 3 à 7 lobes dentés et ses fleurs, enroulées à préfloraison ont 5 pétales roses veinées de pourpres.

Phytothérapie et cuisine : **Toutes les mauves sont comestibles**, mucilagineuses, adoucissantes et protectrices des muqueuses. Elles facilitent également le transit intestinal. Les fleurs peuvent être consommées en tisanes ou utilisées pour agrémenter une salade.

A la vigne : Souvent présente dans les vignobles et appréciée des pollinisateurs, elle peut poser problème par sa taille, la robustesse de ses tiges et de son système racinaire, surtout lors du travail du cavaillon.

Caractère bio indicateur : Sa présence en excès peut indiquer un engorgement en matière organique, en azote et en potasse provoquant un manque d'oxygène. Elle peut également indiquer un compactage du sol et des blocages divers dus à un pH élevé.

Accompagnement technique personnalisé

La réussite d'un projet bio reposant sur de solides bases techniques, Laurence Derc et Thierry Tricot, conseiller-technique d'Agrobio Gironde / Bio Nouvelle-Aquitaine peuvent vous accompagner de façon personnalisée dans votre conversion ou pour la gestion des problématiques de votre domaine conduit en agriculture biologique et/ou biodynamique.

Les accompagnements techniques individuels peuvent être pris en charge jusqu'à 100% par le Département et la Région sous conditions.

Laurence Derc – l.derc@bionouvelleaquitaine.com Tel. 06 38 35 33 17
Thierry Tricot – t.tricot@bionouvelleaquitaine.com Tél : 06 11 61 98 42